



# **Accès aux financements européens pour les Acteurs Non Etatiques**

Présentation Dominique Dellicour, ,Chef d'unité  
Rencontre des Milieux Economiques et Sociaux  
ACP-UE le 30 juin 2005

# Contexte

- 2,5 années de mise en œuvre du 9ème FED
- Bilan provisoire possible des appuis aux Acteurs non étatiques
- Rapport d'évaluation sur l'implication des acteurs non étatiques établi pour cette 24ème rencontre des milieux économiques et sociaux UE-ACP

# Deux grandes voies d'accès aux aides de la CE

- ❖ LE FED:
  1. Programmes d'appui aux acteurs non étatiques
  2. Programmes de microréalisations et programmes de coopération décentralisée
  3. Programmes sectoriels
- ❖ LES LIGNES BUDGETAIRES

# L'Accord de Cotonou: une nouvelle manière d'aborder la coopération

(1)

## I. PRINCIPES

- ❖ **L'Accord de Partenariat ACP-UE (Cotonou, le 23 juin 2000): reconnaît le rôle des acteurs non étatiques et leur contribution au développement national.**
- ❖ **Les acteurs non étatiques associés au dialogue politique ainsi qu'à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies de coopération. (Art 4)**
- ❖ **l'Accord stipule la nécessité de les soutenir financièrement, particulièrement en ce qui concerne le renforcement de leurs capacités en vue d'accroître leurs compétences, en ce qui concerne l'organisation, la représentation et la mise en place de mécanismes de consultation, y compris d'échanges et de dialogue.**

# L'Accord de Cotonou: une nouvelle manière d'aborder la coopération (2)

## II. ACTEURS

### Article 6 de A. Cotonou:

- ❖ **Le secteur privé**
- ❖ **Les partenaires économiques et sociaux y compris les organisations syndicales**
- ❖ **La société civile dans toute sa diversité selon les caractéristiques nationales.**

**«Critères d'éligibilité des acteurs non étatiques» approuvés par le Conseil des Ministres ACP-UE (15-16 mai 2003): le type d'activités à soutenir ne peut pas poursuivre un but lucratif.**

**Repris dans la révision de Cotonou: article 4,1 d)**



# L'Accord de Cotonou: une nouvelle manière d'aborder la coopération (3)

## OBJECTIFS

la Commission a mis l'accent sur la nécessité d'adopter des approches fondées sur la flexibilité, l'innovation institutionnelle et le respect des spécificités de chaque pays se traduisant par des objectifs à long terme de renforcement des capacités, de sensibilisation, d'information et de soutien à la structuration des acteurs non étatiques. ( Communication au Conseil 2002)

## OUTILS OPERATIONNELS

- ❖ Lignes directrices pour les Délégations pour la mise œuvre des appuis aux acteurs non Etatiques : septembre 2003
- ❖ Manuel à l'usage des Acteurs Non Etatiques dans le cadre de Cotonou: Initiative du Secrétariat ACP: [www.acpsec.org](http://www.acpsec.org): juillet 2004

# L'Accord de Cotonou: une nouvelle manière d'aborder la coopération

## (4)

### IV. REVISION DE COTONOU:

ARTICLE 4: « 1- « Le projet de programme indicatif indique:

d) l'identification des types d'acteurs non étatiques éligibles à un financement conformément aux critères fixés par le Conseil des ministres, et des ressources qui leur sont attribuées et du type d'activités à soutenir, qui doivent être de nature non lucrative. »

ARTICLE 15: 4. « Les programmes et projets destinés à être mis en œuvre par les acteurs non étatiques éligibles conformément au présent accord peuvent faire l'objet d'une instruction par la seule Commission et donner lieu directement à l'établissement de contrats de subvention entre la Commission et les acteurs non étatiques conformément à l'article 19 a). Cette instruction doit se conformer à l'article 4 1(d) concernant les types d'acteurs, leur éligibilité et le type d'activité à soutenir. La Commission, par l'intermédiaire du chef de délégation, informe l'ordonnateur national des subventions ainsi octroyées. »



# Programmes d'Appui aux acteurs non étatiques dans le cadre de l'Accord de Cotonou

## V. ETAT DES LIEUX

6ème, 7ème, 8ème FED:

**\* 13 projets destinés à l'appui à la société civile (78M €).**

**9ème FED: il est prévu que jusqu'à 15% des fonds alloués à chaque pays dans le cadre du PIN pourront être utilisés par les Acteurs non étatiques.**

**\* 6 projets ont déjà été approuvés en 2004-2005: Ouganda, Zimbabwe, Sénégal, Éthiopie, et Niue.**

**\* 2 autres projets sont sur le point d'être approuvés: le Mali et l'Île Maurice. Montant total pour 8 projets: 56 millions**

**Il est prévu de faire approuver, dans le courant des trois années à venir, 38 projets pour un montant total estimatif de 156 M€.**

**De plus, 53 M€ sont engagés sur la LB Afrique du Sud pour des projets ayant trait au soutien de la société civile.**





# Le Programme ARIANE (MALI)

**Appui et Renforcement des Initiatives  
des Acteurs Non Étatiques  
7.000.000 EUROS**

**(1)**

**Objectif: consolider la société civile malienne par le financement des actions de base en faveur de la gouvernance et de la lutte contre la pauvreté, le renforcement des capacités des acteurs non étatiques et l'amélioration de l'information et de la communication.**

**1er volet: L'accompagnement des initiatives à la base**

**2ème volet: Renforcement des capacités des Acteurs non étatiques et de leur rôle de plaidoyer et d'acteur complémentaire à l'État.**

**3ème volet: Information et Communication**



# Le Programme ARIANE (MALI)

## (2)

**Bénéficiaires et parties prenantes du programme: les acteurs de la société civile (OCB, ONG et les organisations intermédiaires et faîtières - Coordinations, Fédérations, Réseaux, et Plateformes).**

**Modalités de mise en œuvre:**

- ❖ **Un financement d'activités proposées dans le cadre d'appels à proposition**
- ❖ **La réalisation d'études ayant trait à la vision et au rôle des Acteurs non étatiques dans la société civile**
- ❖ **Un appui ponctuel aux Acteurs non étatiques par l'intermédiaire d'une facilité d'assistance technique**
- ❖ **La gestion d'un fonds de formation sur des thématiques transversales**



# Le Programme de renforcement des capacités de la société civile (OUGANDA) 8.000.000 €

**Objectif:** Renforcer les capacités des organisations de la société civile afin de pouvoir participer au processus de développement de leur pays avec le gouvernement, le secteur privé et les bailleurs de fonds.

## Stratégie:

- ❖ développement institutionnel des organisations de la société civile.
- ❖ Habilitation de la population locale à dialoguer sur les politiques du gouvernement
- ❖ « Advocacy » et « Lobbying ».
- ❖ Améliorer des capacités des ONG comme prestataires de services.
- ❖ Développement du cadre réglementaire national pour faciliter la participation de la société civile au processus de développement.

**Bénéficiaires du programme:** ONGs, associations des DH, OCB, associations de femmes, organisations de jeunes, organisations de protection de l'enfant, représentants des peuples autochtones, mouvements environnementaux, organisations de fermiers, associations des consommateurs, organisations religieuses, associations culturelles, médias et syndicats.



# Le Programme PRIL (Rép. dominicaine)

## Appui à la société civile

7.000.000 €

(1)

**Objectif: développer des programmes mis en oeuvre à la fois par l'État et par la société civile mieux adaptés aux besoins de la population.**

### Stratégie:

- ❖ **Participation accrue par les organisations civiles de la société dans les processus politiques de dialogue sur le développement.**
- ❖ **Dialogue et concertation avec les pouvoirs locaux renforcés.**
- ❖ **Renforcement de l'autogestion et de l'organisation des OSC..**
- ❖ **Renforcer les réseaux d'échange et de coordination de OSC**
- ❖ **Interventions des OSC comme acteurs dans l'enseignement de base officiel et dans le développement de projets pilotes innovateurs dans le domaine social.**

**Bénéficiaires du programme: organisations de la société civile**

# Programmes de Microréalisations et Coopération décentralisée

## I Principe

- ❖ **1ère Convention de Lomé (1975).**
- ❖ **Sous l'A. Cotonou, 2 orientations sont prévues (Art 70- 71):**
  1. **Le financement de microréalisations au niveau local qui ont un impact économique et social sur la vie des populations et répondant à des priorités exprimées par celles-ci**
  2. **Le financement de la coopération décentralisée**

## II Acteurs: Les organisations de base et les collectivités territoriales.

## III Mise en oeuvre:

- ❖ **L'accent est mis sur l'action directe visant à réduire la pauvreté**
- ❖ **Les acteurs du développement local sont censés contribuer jusqu'à 25% du coût du micro-projet.**

## IV États des lieux:

- ❖ **7ème -8ème et 9ème FED: 439.5 M€**
- ❖ **Programmes de microréalisations ont une tendance à se transformer progressivement en programmes de coopération décentralisée.**

# Programmes sectoriels

## Double rôle des acteurs non étatiques:

- ❖ **Acteurs non étatiques** comme partenaires à la définition de stratégies sectorielles en lien avec les ministères concernés
- ❖ **Acteurs non étatiques** comme prestataires de services de proximité

Dans de nombreux pays ACP, les Acteurs non étatiques ont développé une expérience considérable dans le domaine de la réduction de la pauvreté (par exemple dans le développement rural, le secteur de la santé et de l'éducation).



# Des ressources complémentaires: Les lignes budgétaires de l'UE (1)

**Ces lignes budgétaires sont financées sur le budget général de l'UE:**

- **Coopération décentralisée**
- **Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme**
- **Santé reproductive**
- **Cofinancement d'actions avec les ONG**
- **Lutte contre les maladies dues à la pauvreté  
(VIH-sida, paludisme, tuberculose)**
- **Environnement et forêts tropicales**
- **Intégration de la dimension du genre dans la  
coopération au développement**

# Les lignes budgétaires (2)

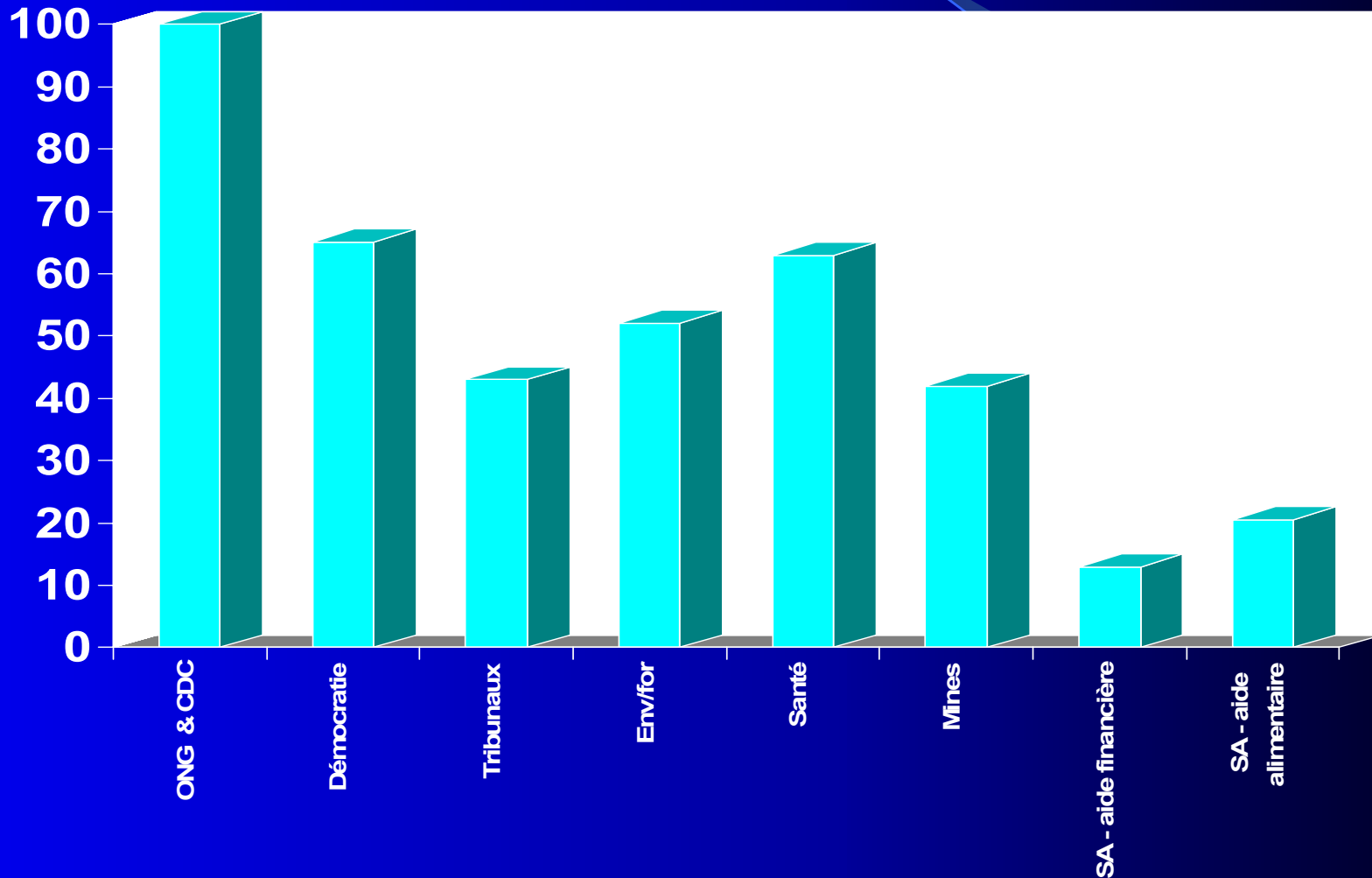
1. **Toutes les lignes travaillent avec des acteurs non étatiques.**
2. **Programmation est effectuée au Siège, le rapport est direct entre la CE et la société civile des pays tiers.**
3. **Une base légale: règlement, et un cadre commun de programmation**
4. **Un budget propre.**
5. **Programmation annuelle publiée entre janvier et mars de l'année courante fournissant toutes les informations sur les priorités et critères de mise en œuvre.**
6. **Principalement par appel à propositions.**
7. **Projets ciblés possible, si l'acte de base le prévoit ou en situation de monopole, d'urgence ou gestion conjointe avec organisme internationaux (NU...).**
8. **5-20% Cofinancement obligatoire (contribution en nature n'est pas possible).**

**Nouvelles perspectives financières 2007-2013**



# Les lignes budgétaires (3)

Part des contrats ONG sur contrats totaux (%)  
(2003 ou dernière année disponible)





# Comment obtenir de l'information?

## LES DELEGATIONS:

- ❖ **Point focal pour les acteurs non étatiques.**
- ❖ **Site WEB des délégations:**  
[http://europa.eu.int/comm/external\\_relations/delegations/intro/web.htm](http://europa.eu.int/comm/external_relations/delegations/intro/web.htm)

## LE SIEGE:

- ❖ **AIDCO/04: gestion centralisée des lignes budgétaires thématiques**
- ❖ **AIDCO/E4 Appui à la qualité des opérations- Gouvernance, droit de l'homme, démocratie- genre**
- ❖ **AIDCO/F5 Relations avec la société civile de l'UE et des pays tiers**
- ❖ **Site WEB EUROPEAID: <http://europa.eu.int/comm/europeaid/cgi/frame12.pl>**


EUROPA - Office de coopération EuropeAid - Microsoft Internet Explorer provided by European Commission

File Edit View Favorites Tools Help

Back Forward Stop Home Favorites Refresh Print Copy Paste


Address [http://europa.eu.int/comm/europeaid/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/europeaid/index_fr.htm) Go

**AVERTISSEMENT JURIDIQUE IMPORTANT:** Les informations qui figurent sur ce site font l'objet d'une [clause de non-responsabilité](#) et d'une [déclaration concernant les droits d'auteur](#).

 **Office de coopération EuropeAid** Français


EUROPA > Commission européenne > L'Union européenne dans le monde > EuropeAid Contact | Recherche sur Europa

## Office de Coopération EuropeAid









- A propos d'EuropeAid
- Appels d'Offres et Subventions
- Procédures
- Experts Individuels
- Evaluation
- Programmes et Projets
- Rapports et Publications
- Communiqués de Presse
- Agenda et Evénements
- Recherche d'Appels d'Offres**

L'Union européenne dans le monde | Relations extérieures | Commerce | Développement | Élargissement | Office d'aide humanitaire

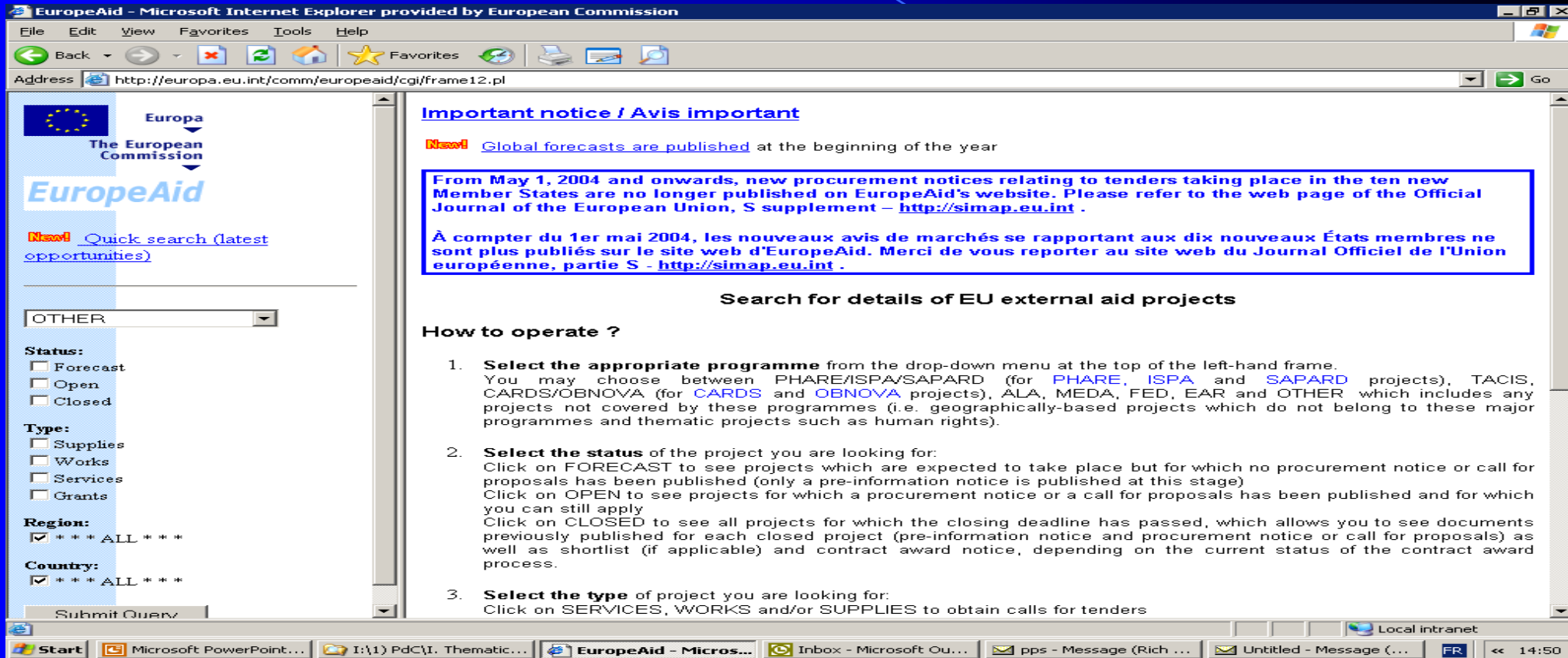


**EUROPEAID**  
OFFICE DE COOPÉRATION

- Quoi de neuf?
- FAQ
- Médiathèque



# Recherche d'appels à propositions



EuropeAid - Microsoft Internet Explorer provided by European Commission

Address <http://europa.eu.int/comm/europeaid/cgi/frame12.pl>

Europa  
The European Commission  
EuropeAid

**News!** [Quick search \(latest opportunities\)](#)

OTHER

**Status:**  
 Forecast  
 Open  
 Closed

**Type:**  
 Supplies  
 Works  
 Services  
 Grants

**Region:**  
 \*\*\* ALL \*\*\*

**Country:**  
 \*\*\* ALL \*\*\*

Submit Query

### Important notice / Avis important

**News!** [Global forecasts are published](#) at the beginning of the year

**From May 1, 2004 and onwards, new procurement notices relating to tenders taking place in the ten new Member States are no longer published on EuropeAid's website. Please refer to the web page of the Official Journal of the European Union, S supplement – <http://simap.eu.int> .**

**À compter du 1er mai 2004, les nouveaux avis de marchés se rapportant aux dix nouveaux États membres ne sont plus publiés sur le site web d'EuropeAid. Merci de vous reporter au site web du Journal Officiel de l'Union européenne, partie S - <http://simap.eu.int> .**

### Search for details of EU external aid projects

#### How to operate ?

- Select the appropriate programme** from the drop-down menu at the top of the left-hand frame. You may choose between PHARE/ISPA/SAPARD (for PHARE, ISPA and SAPARD projects), TACIS, CARDS/OBNOVA (for CARDS and OBNOVA projects), ALA, MEDA, FED, EAR and OTHER which includes any projects not covered by these programmes (i.e. geographically-based projects which do not belong to these major programmes and thematic projects such as human rights).
- Select the status** of the project you are looking for:  
Click on FORECAST to see projects which are expected to take place but for which no procurement notice or call for proposals has been published (only a pre-information notice is published at this stage)  
Click on OPEN to see projects for which a procurement notice or a call for proposals has been published and for which you can still apply  
Click on CLOSED to see all projects for which the closing deadline has passed, which allows you to see documents previously published for each closed project (pre-information notice and procurement notice or call for proposals) as well as shortlist (if applicable) and contract award notice, depending on the current status of the contract award process.
- Select the type** of project you are looking for:  
Click on SERVICES, WORKS and/or SUPPLIES to obtain calls for tenders

Recherche d'appels d'offres ou d'appels à propositions:

Pour le FED: insérer FED/Open/Grants/ envoyer la requête.

Pour les lignes thématiques: insérer Other/Open/Grants/ envoyer la requête

# Subventions (1)

Guide pratique des procédures contractuelles financées par le budget général de la CE dans le cadre des actions extérieures (point 6): [http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/gestion/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/gestion/index_fr.htm)

- ❖ **Transparence**
- ❖ **Procédures d'attribution: Appel à propositions international ou local**
- ❖ **Publicité**
- ❖ **Critères d'éligibilité**
- ❖ **Critères d'évaluation: critères de sélection et d'attribution définis dans la grille d'évaluation**
- ❖ **Comité d'évaluation (principe d'impartialité et de confidentialité)**

# • Principaux enseignements

- Processus long: nouvelle forme de coopération
- Accroissement massif du soutien aux acteurs non étatiques sous Cotonou
- Préparation des programmes permet la mise en place d'un dialogue structuré Etat- société civile
- Mapping: permet une meilleure compréhension du contexte spécifique et des acteurs
- Gouvernance des programmes : facteur essentiel de succès

# Défis pour le futur

- Besoin d'un monitoring rapproché des programmes en cours
- Ouverture des programmes à tous les acteurs de la société civile ( y compris partenaires sociaux)
- Volonté de tous les acteurs de se coordonner et de se structurer
- Capacité des délégations à jouer un rôle de facilitateur
- Maintenir un échange d'informations au niveau central